

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le 12 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires** Nicolas PETERLINI **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Frédéric ROUSSE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jean Claude BOUROUH à Jean Louis HOTTLET, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Denis BANDELIER à Nicolas PETERLINI, Sophie GUYON à Christian RAYOT, Cédric PERRIN à Jean-Jacques DUPREZ, Frédéric ROUSSE à Claude BRUCKERT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 03 mars	Le 9 mars	En exercice	41
		Présents	26
		Votants	31

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean Louis HOTTLET est désigné.

2020-02-16C- Budget annexe Eco-village du Verchat – Affectation du résultat de l'exercice 2019

Rapporteur : Christian RAYOT

Vu le compte administratif 2019 et notamment l'état II-A1 ;

Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 du Budget annexe Verchat d'un montant de 67 546,46 € (soixante-sept mille cinq cent quarante-six euros et quarante-six centimes) ;

Vu le déficit d'investissement de l'exercice 2019 du Budget annexe Verchat d'un montant de 4 093,20 € (quatre mille quatre-vingt-treize euros et vingt centimes) ;

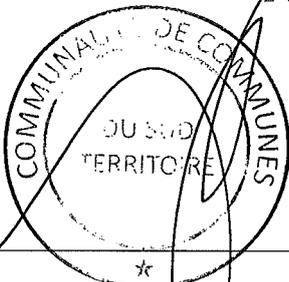
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter l'affectation du déficit d'investissement du budget annexe Eco-village Verchat au compte 001 pour un montant de 4 093.20 € (Quatre mille quatre-vingt-treize euros et vingt centimes),
- d'affecter en réserve au compte 1068 du Budget annexe Verchat la somme de 4 093,20 € (quatre mille quatre-vingt-treize euros et vingt centimes),
- de reporter au compte 002 du Budget annexe Verchat la somme de 63 453,26 € (soixante-trois mille quatre cent cinquante-trois euros et vingt-six centimes).

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 22 MAI 2020

Le Président,



Le Président,

